



## CAHIER DEPARTEMENTAL : PARIS DECEMBRE 2003



<b>Données de contexte</b> .....	2
<b>1. La population handicapée</b> .....	2
1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987 .....	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	3
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité.....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi .....	4
▪ Les entrées au chômage .....	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002...	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
<b>2 Les entreprises et les offres d'emploi</b> .....	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2002.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002 .....	11
2.3 Offres d'emploi .....	12
<b>3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés</b> .....	13
3.1 Les parcours d'insertion .....	13
▪ L'activité des deux structures Cap Emploi .....	13
▪ La formation professionnelle .....	14
▪ Le suivi de parcours du PDITH .....	15
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi.....	16
▪ Axe sensibilisation des entreprises .....	16
▪ Structures Cap Emploi .....	16
<b>4 Ratios départementaux</b> .....	17
<b>Glossaire</b> .....	18

## Données de contexte

---

**2 145 844 habitants**, 19% de la population francilienne (estimation 2002, Insee)

**1 676 065 actifs occupés**, 33% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

**202 225 demandeurs d'emploi** tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2003, 26% de la région (DRTEFP)

**11,6% de taux de chômage en 2003**, 1.6 points de plus que la région (Insee)

## 1. La population handicapée

---

### 1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987

#### ▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 19 999 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département, soit 14% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

#### Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus	Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Paris (75)	7987	4807	447	1923	28	7205	0%
% Ile-de-France	17%	14%	15%	48%	13%	17%	-2%

*Source* Observatoire/DREES

*Guide de lecture* Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

Sur les 4 807 reconnaissances décisionnées en 2003, 2 115 correspondaient à une première demande (44% pour une moyenne régionale de 49%).

14% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 72% des catégories B et 14% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

#### Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Paris (75)	4633	2559	1409	251	4219	-10%
% Ile-de-France	13%	11%	22%	16%	13%	-4%

*Source* Observatoire/DREES

*Guide de lecture* Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

Sur les 2 559 orientations décisionnées en 2003, 1 131 correspondaient à une première demande (44% pour une moyenne régionale de 48%).

8% des décisions concernent des orientations vers la formation, 64% vers le milieu ordinaire et 29% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 64% et 23%).

## ▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

### Répartition des rentes de titulaires de 20 à 59 ans en 2003

	Rentes gérées de titulaires de 20 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 20 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Paris (75)	11 191	97%	3%	584	92%	8%
% Ile-de-France (hors Seine-et-Marne)	16%	97%	3%	16%	89%	11%

*Source* Observatoire/Cramif

*Guide de lecture* Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

-4% de rentes gérées entre 2002 et 2003 pour des titulaires de 20 à 59 ans, +4% de rentes attribuées sur la même période.

### Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 20 à 59 ans :

- 75% d'hommes
- 62% sont âgés de 50 à 59 ans
- 18% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 62% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 13% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 7% ayant une IPP de 41% et plus

### Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2003) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2003) sont :

- Plus jeunes (51% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (68%)
- Plus nombreux à être titulaires d'une rente ayant une IPP de 10% (23%)

## ▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

### Répartition des pensions d'invalidité en 2003

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Paris (75)	13 931	3 637	286
% Ile-de-France	19%	17%	23%

*Source* Observatoire/Cramif

-5% de pensions gérées à Paris entre 2002 et 2003, -2% concernant la catégorie 1.

### Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 59% de femmes
- 87% sont âgés de 40 à 59 ans, dont 61% âgés de 50 à 59 ans

## 1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

### ▪ La demande d'emploi

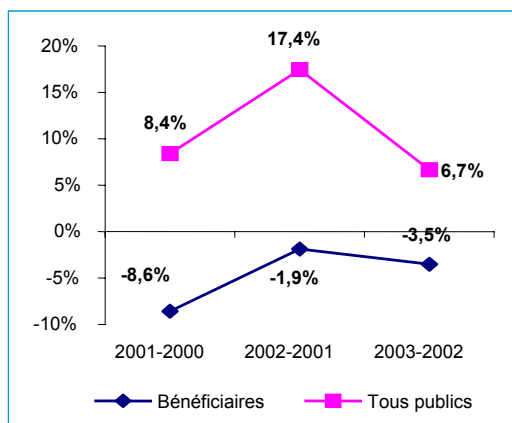
#### Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Catégorie 1	2 670	2,4%	3 337	-3,5%	130 436	6,7%	2,6%
Catégorie 2	995	8,6%	1 060	7,1%	12 192	1,7%	8,7%
Catégorie 3	204	1,5%	300	-30,6%	26 055	-1,0%	1,2%
Catégorie 4	208	12,4%	225	8,2%	4 829	3,3%	4,7%
Catégorie 5	78	8,3%	90	8,4%	2 412	21,1%	3,7%
Catégorie 6	185	19,4%	291	8,6%	14 799	8,2%	2,0%
Catégorie 7	43	16,2%	54	-3,6%	1 432	6,5%	3,8%
Catégorie 8	26	30,0%	74	-30,8%	10 070	6,4%	0,7%
Total	4 409	5,2%	5 431	-3,1%	202 225	5,5%	2,7%
Total Ile-de-France	31 430	4,6%	33 468	2,9%	792 737	8,2%	4,2%

Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

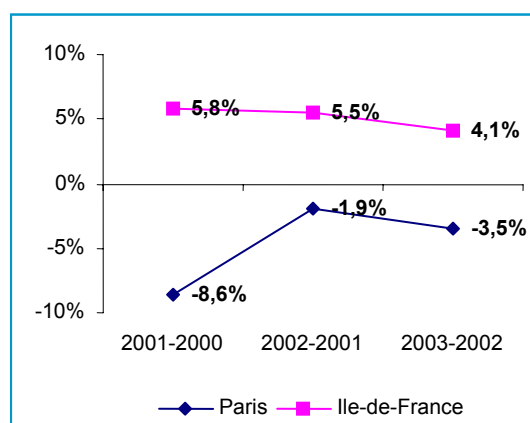
#### Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Ensemble des bénéficiaires

#### Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires de Paris et de l'Ile-de-France, cat. 1



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Ensemble des bénéficiaires

## Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 <sup>1</sup> :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Homme	66%	66%	45%	40%
Femme	34%	34%	55%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Moins de 26 ans	4%	5%	1%	2%
De 26 à 49 ans	67%	66%	62%	56%
50 ans et plus	29%	29%	37%	42%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	20%	6%	6%	2%
Travailleurs handicapés catégorie A	18%	19%	14%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	43%	51%	48%	50%
Travailleurs handicapés catégorie C	5%	9%	7%	11%
Instance de COTOREP	9%	10%	11%	10%
Pensionnés	4%	4%	14%	14%
Rentiers	1%	2%	1%	1%

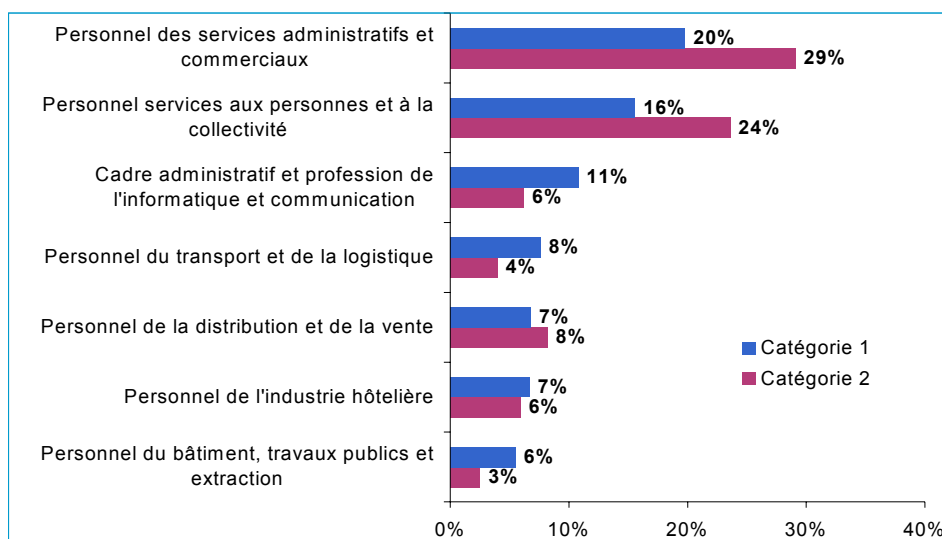
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Niveaux I et II	15%	6%	10%	4%
Niveau III	10%	6%	8%	5%
Niveau IV	16%	13%	16%	12%
Niveau V	26%	35%	25%	30%
Niveau V bis	8%	10%	10%	10%
Niveau VI	25%	31%	31%	39%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	7%	10%	6%	11%
Ouvriers qualifiés	10%	15%	7%	9%
Employés non qualifiés	21%	25%	27%	31%
Employés qualifiés	44%	39%	49%	43%
Agents de maîtrise et cadres	19%	11%	10%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Paris	Ile-de-France	Paris	Ile-de-France
Moins de 6 mois	36%	41%	32%	33%
6 mois à 12 mois	15%	15%	13%	14%
1 à moins de 2 ans	22%	23%	21%	23%
2 à moins de 3 ans	11%	11%	12%	13%
3 ans et plus	15%	11%	23%	18%

<sup>1</sup> L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

## Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 3% en catégorie 1

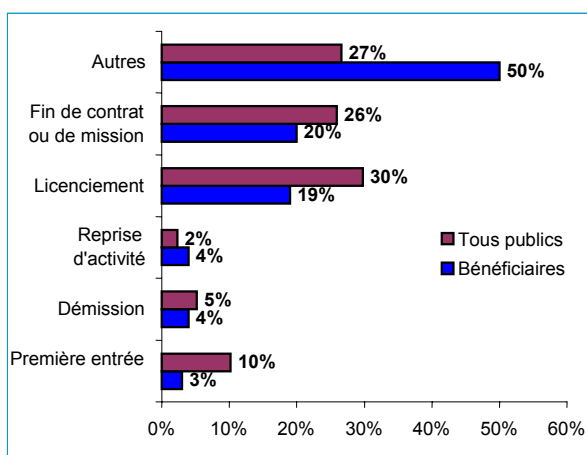
## ▪ Les entrées au chômage

### Entrées au chômage au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Paris (75)	2 841	8%	3 617	1%	199 902	5%	2%
% Ile-de-France	22 280	6%	15%	4%	21%	7%	3%

Source Observatoire/DRTEFP

### Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source Observatoire/DRTEFP

## Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

**Licenciements** : davantage de d'orphelins, veuves et assimilés (24% contre 20% en moyenne)

**Fin de contrat ou de mission** : davantage d'orphelins, veuves et assimilés (29% contre 20% en moyenne)

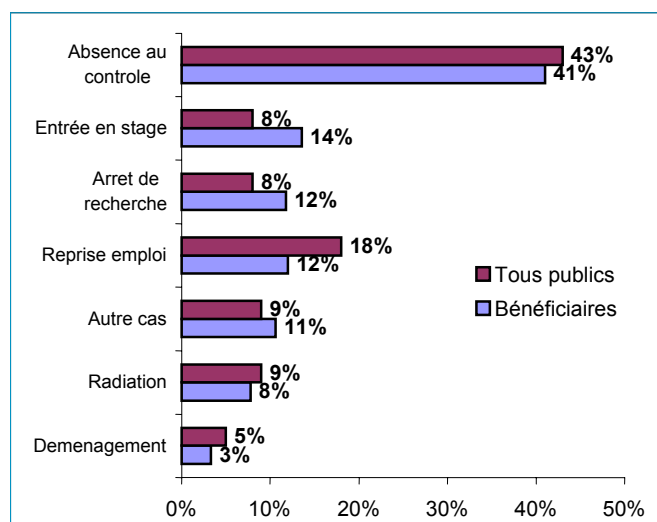
### ▪ Les sorties du chômage<sup>2</sup>

#### Sorties du chômage au 31 décembre 2003 et évolutions par rapport à 2002, catégorie 1

	Prioritaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	Effectif	Evolution 03-02	
Paris (75)	3 177	10%	4 078	3%	186 399	11%	2%
% Ile-de-France	13%	7%	15%	5%	22%	10%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

#### Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

## Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

**Arrêt de recherche** : davantage de bénéficiaires âgés de 50 ans (30% contre 12%) et de bénéficiaires de niveau VI (18% contre 12%) ou inscrits depuis 2 ans et plus (23% contre 12%)

**Absence au contrôle** : une sur-représentation des moins de 26 ans (57% contre 41%), des personnes en instance Cotorep (46% contre 41%) ou des personnes inscrites depuis moins de 6 mois (47% contre 41%)

**Entrée en stage** : davantage de travailleurs handicapés catégorie A (19% contre 14%)

**Reprise d'emploi** : plus de bénéficiaires de niveaux I, II ou III (17% contre 12%)

<sup>2</sup> Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

### 1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **10 422 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 5 473 établissements parisiens assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 27% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

#### Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

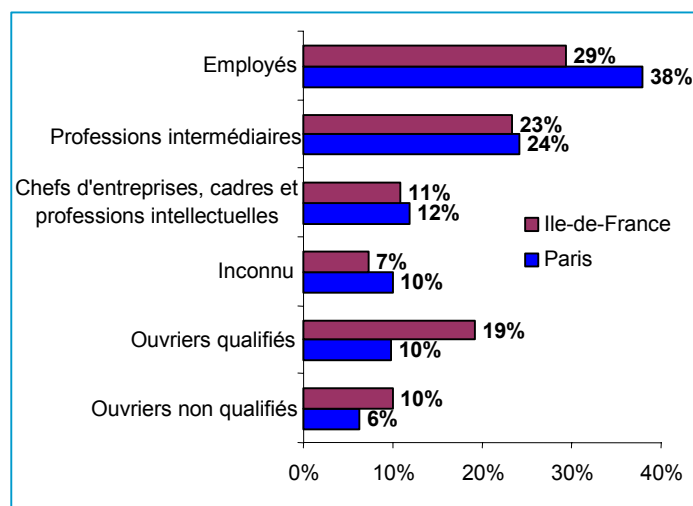
- 54% d'hommes
- 52% de 26-49 ans
- 46% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés parisiens est de 47 ans, comme la région)

#### Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Paris		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
Travailleurs handicapés catégorie A	1089	10%	3668	10%	30%
Travailleurs handicapés catégorie B	3334	32%	12269	32%	27%
Travailleurs handicapés catégorie C	953	9%	3513	9%	27%
Invalides mutilés et assimilés	2221	21%	6700	17%	33%
Rentiers	2825	27%	12239	32%	23%
Total	10422	100%	38389	100%	27%

*Source* Observatoire/SOETH 2002

#### Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



*Source* Observatoire/SOETH 2002

**1 041 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années** (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 15 ans, tout comme pour la région).

## Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	61%	54%
Femme	39%	46%
Moins de 26 ans	4%	2%
De 26 à 49 ans	67%	52%
50 ans et plus	29%	46%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	25%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	16%	10%
Travailleurs handicapés catégorie B	41%	32%
Travailleurs handicapés catégorie C	4%	9%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	6%	21%
Rentiers	1%	27%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	6%	6%
Ouvriers qualifiés	10%	10%
Employés	65%	38%
Agents de maîtrise, cadres	19%	36%
Inconnu	0%	10%

*Source* Observatoire/DRTEFP

*Guide de lecture* Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

## 1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

### Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Paris (75)	5	207	194,4	0,16	0%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

*Source* Observatoire/DRTEFP

### Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Paris (75)	29	2 072	1.6	1%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

*Source* Observatoire/Drassif

## 2 Les entreprises et les offres d'emploi

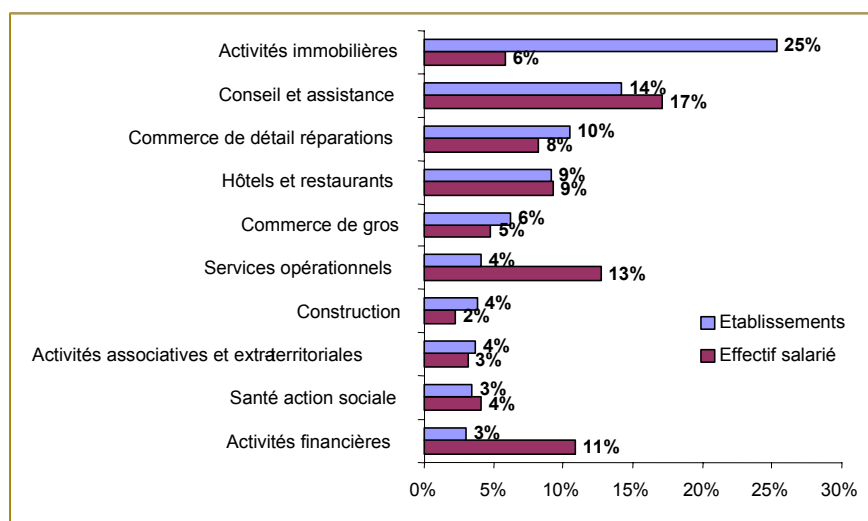
### 2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2002

#### Effectif salarié et volume d'établissements en 2002

	Effectif salarié		Etablissements	
	2002	Evolution 02-01	2002	Evolution 02-01
Paris (75)	1 297 132	-0,4%	139 663	0,6%
Ile-de-France	3 970 032	-0,3%	340 936	0,9%

Source Observatoire/Unedic

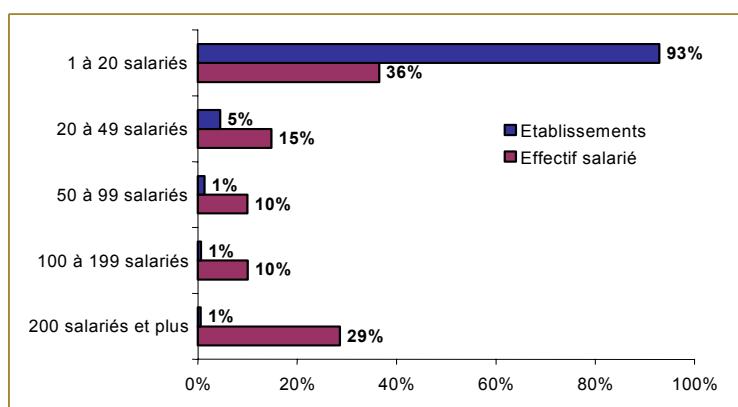
#### Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2002



Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture. N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 3%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

#### Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2002



Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture. Les établissements de 1 à 20 salariés se répartissent de la manière suivante : 68% des établissements de 1 à 4 salariés regroupent 14% de l'effectif salarié total, 17% des établissements de 5 à 9 salariés regroupent 12% de l'effectif salarié et 7% des établissements de 10 à 19 salariés regroupent 10% de l'effectif salarié

## 2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

### 5 473 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (26%)
- Les activités financières (11%)
- L'hôtellerie et la restauration (11%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (6%)
- La santé, l'action sociale (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 55% ont entre 20 et 49 salariés
- 22% entre 50 et 99 salariés
- 12% entre 100 et 199 salariés
- 10% de 200 salariés et plus

**Parmi les 5 473 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 2 166 emploient des bénéficiaires**, soit 40% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

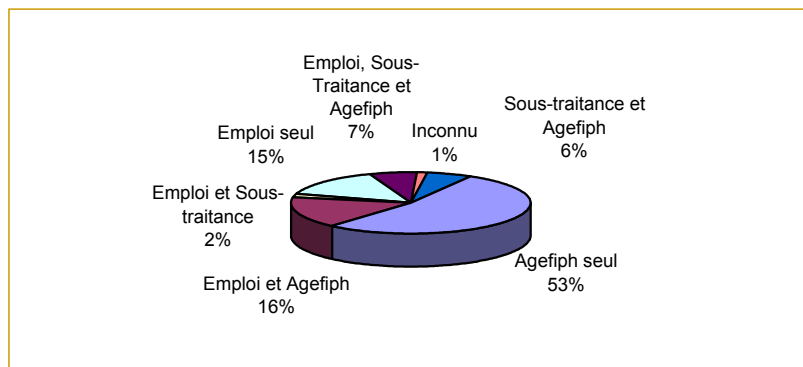
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 61% des établissements de la santé, l'action sociale (266 structures) emploient des bénéficiaires contre 40% en moyenne
- 48% des établissements du secteur de l'éducation (149 structures) contre 40% en moyenne
- 46% des établissements du secteur activités financières (624 structures) contre 40% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Hôtels et restauration (621 structures, 35% contre 40%)
- Conseil et assistance (1 441 structures, 33% contre 40%)
- Commerce de gros (306 structures, 30% contre 40%)

### Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

## 2.3 Offres d'emploi

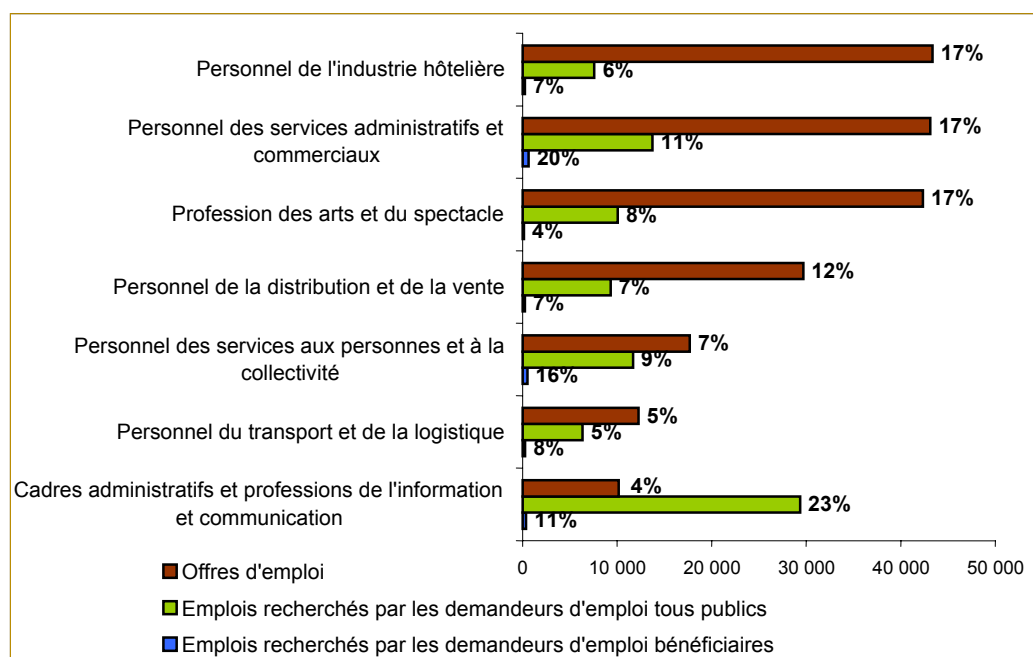
### Offres d'emploi ANPE en 2003

	Offres	
	Cumul 2003	Evolution 03-02
Paris (75)	<b>252 588</b>	<b>0%</b>
Ile-de-France	<b>614 868</b>	<b>-5%</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories, on obtient un ratio de 1.2 offres d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.8.

### Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés et tous publics catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2003



*Source* Observatoire/DRTEFP

*Guide de lecture* Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 4% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2003, Paris comptabilise 130 436 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 3 337 bénéficiaires de la loi de 1987.

## 3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

---

### 3.1 Les parcours d'insertion

#### ▪ L'activité des deux structures Cap Emploi

##### Activité des structures Cap Emploi en 2003

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2003	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Paris (75)	3 457	1337	867	33%	57%
% Ile-de-France	14%	13%	17%	33%	58%

*Source* Observatoire/Agéfiph

+34% de dossiers actifs par rapport à 2002  
+26% de dossiers ouverts par rapport à 2002  
Volume de placements identique à l'année précédente

#### Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi :

- 62% d'hommes
- 8% de 16-25 ans, 25% de 26-39 ans, 37% de 40-49 ans et 31% de 50 ans et plus
- 35% de niveaux V bis et VI, 25% de niveau V, 21% de niveau IV et 19% de niveaux I, II et III
- 20% de catégorie Cotorep A, 69% de catégorie B et 9% de catégorie C
- 46% ont un handicap moteur, 26% une maladie invalidante
- 39% en inactivité depuis deux ans et plus, 9% n'ont jamais travaillé

#### Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 60% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (46%)
- Moins de niveaux V bis et VI (27%)
- Une même répartition des catégories de handicap
- Une même répartition des types de handicap
- Une durée d'inactivité moins longue (27% de 2 ans et plus)

28% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 18% entre 6 et 12 mois.

#### Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 65% de 20 salariés et plus
- 21% du secteur de l'administration publique, 16% de l'immobilier, location et services aux entreprises et 13% des services collectifs, sociaux et personnels

## ▪ La formation professionnelle

### Entrées en formation dans l'ensemble des programmes<sup>3</sup>

#### Entrées en formation Afpa dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents à Paris

	Afpa	Etat	Région hors CRP	CRP	Total
Paris (75)	<b>44</b>	<b>661</b>	<b>61</b>	<b>114</b>	<b>880</b>
% Ile-de-France	<b>10%</b>	<b>16%</b>	<b>13%</b>	<b>12%</b>	<b>15%</b>

*Source* Observatoire/Cnasea, Afpa

### Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

#### Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2003

	Objectif prévisionnel bénéficiaires	Objectif prévisionnel tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	<b>200</b>	<b>2000</b>	<b>10%</b>
Sife collectif	<b>505</b>	<b>5050</b>	<b>10%</b>
SAE	<b>0</b>	<b>697</b>	<b>0%</b>
Total	<b>705</b>	<b>7747</b>	<b>9%</b>
% Ile-de-France	<b>18%</b>	<b>27%</b>	<b>14%</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP

### Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2003

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	<b>104</b>	<b>1172</b>	<b>9%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>
Sife collectif	<b>489</b>	<b>4493</b>	<b>11%</b>	<b>- 3%</b>	<b>- 5%</b>
SAE	<b>7</b>	<b>390</b>	<b>2%</b>	<b>-</b>	<b>7%</b>
Total	<b>600</b>	<b>6055</b>	<b>10%</b>	<b>- 2%</b>	<b>- 3%</b>
% Ile-de-France	<b>19%</b>	<b>28%</b>	<b>14%</b>	<b>- 2%</b>	<b>- 3%</b>

*Source* Observatoire/ANPE

<sup>3</sup> Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

## ▪ Le suivi de parcours du PDITH

### Activité du suivi de parcours pour l'année 2003

	Accueil PDITH	Répartition des actions spécifiques "travailleurs handicapés"			Répartition des actions de droit commun (1)			Nombre de bénéficiaires de ces actions
		Parcours initiés au titre du PDITH	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	
Paris (75)	578	171	55	145	5	78	188	584
% Ile-de-France	28%	16%	28%	38%	5%	49%	55%	31%

*Source* Observatoire/Adhoc, saisie au 10/09/04

*Guide de lecture* (1) Les actions de droit commun sont relatives aux places réservées en droit commun et aux actions de droit commun correspondant à une autre étape du parcours

## ▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

### Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2003

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
CIE	410	2 871	14%	9%	10%
CES	645	5 634	11%	- 5%	- 25%
CEC	195	1 964	10%	11%	- 27%
Total	1 250	10 469	12%	1%	- 19%
Ile-de-France	4 853	37 880	13%	- 10%	- 10%

*Source* Observatoire/ANPE, Cnasea

## 3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH<sup>4</sup>

### Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2003

	Cas de maintien traités (signalement en 2003)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Paris (75)	353	439	237	179	76%
% Ile-de-France	32%	28%	24%	27%	68%

*Source* Observatoire/Adhoc

*Guide de lecture* 439 cas de maintien traités en 2003 dont 353 signalés en 2003

79% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

<sup>4</sup> On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

### 3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

#### ▪ Axe sensibilisation des entreprises

##### Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2003

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Paris (75)	<b>735</b>	<b>471</b>	<b>264</b>	<b>1362</b>

*Source* Observatoire/PDITH

+33% d'entreprises contactées entre 2002 et 2003.

1.6 demande identifiée par entreprise contactée (565 demandes, soit 5% de plus par rapport à 2002).

#### ▪ Structures Cap Emploi

##### Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Paris (75)	<b>242</b>	<b>319</b>	<b>748</b>

*Source* Observatoire/Agéfiph

+15% d'entreprises visitées entre 2002 et 2003.

Un ratio de 1.3 offres recueillies par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

## 4 Ratios départementaux

### Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

**Exemple** : l'Ile-de-France compte 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

### Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) en 2003

	Ratio de Paris	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	<b>1/37</b>	<b>1/37</b>	<b>1/17</b>	<b>1/24</b>
Contrats aidés/DE	<b>1/19</b>	<b>1/26</b>	<b>1/14</b>	<b>1/21</b>
Entrées formation/DE	<b>1/33</b>	<b>1/60</b>	<b>1/22</b>	<b>1/36</b>
Offres ANPE/DE	<b>1/0.8</b>	<b>1/2.9</b>	<b>1/0.8</b>	<b>1/1.3</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP, ANPE

*Guide de lecture* Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

### Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) en 2003

	Ratio de Paris	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	<b>1/4</b>	<b>1/14</b>	<b>1/4</b>	<b>1/7</b>
Entrées formation/DETH	<b>1/9</b>	<b>1/39</b>	<b>1/5</b>	<b>1/11</b>
Offres Cap Emploi/DETH	<b>1/17</b>	<b>1/620</b>	<b>1/8</b>	<b>1/17</b>

*Source* Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

*Guide de lecture* Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

## Glossaire

---

<b>Agefiph</b>	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
<b>ANPE</b>	Agence nationale pour l'emploi
<b>AP</b>	Atelier protégé
<b>AT</b>	Accident du travail
<b>DE</b>	Demandeur d'emploi
<b>DETH</b>	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
<b>CAT</b>	Centre d'aide par le travail
<b>CIE</b>	Contrat initiative emploi
<b>CES</b>	Contrat emploi solidarité
<b>CEC</b>	Contrat emploi consolidé
<b>CLD</b>	Chômeur de longue durée
<b>Cotorep</b>	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
<b>CPam</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CRAM</b>	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
<b>DELD</b>	Demandeur d'emploi de longue durée
<b>DEFM</b>	Demandeur d'emploi en fin de mois
<b>Catégorie 1</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
<b>Catégorie 2</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
<b>Catégorie 3</b>	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
<b>Catégorie 4</b>	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
<b>Catégorie 5</b>	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
<b>Catégorie 6</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
<b>Catégorie 7</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
<b>Catégorie 8</b>	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
<b>DOETH</b>	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
<b>DRASS</b>	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
<b>DREES</b>	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
<b>DRTEFP</b>	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
<b>EQTP</b>	Équivalent temps plein
<b>IPP</b>	Incapacité permanente partielle
<b>Niveau de formation</b>	
<b>I et II</b>	Bac +3 ou 4 ans
<b>III</b>	Bac +2 ans
<b>IV</b>	Bac BTN BT BP
<b>V</b>	BEP CAP
<b>V bis</b>	BIS CEP SES
<b>VI</b>	Premier cycle ou deuxième cycle
<b>ORP</b>	Orientation professionnelle
<b>PDITH</b>	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
<b>RQTH</b>	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
<b>SAE</b>	Stage d'accès à l'entreprise
<b>SIFE</b>	Stage d'insertion et de formation en entreprise
<b>TH</b>	Travailleur handicapé